

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c.
Réclames, — — — 30
Faits divers, — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, rue Favart, 14 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

4 Mars 1881.

Chronique générale.

SENAT. — Séance d'hier jeudi. — L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Gavardie.

M. de Gavardie dit que le ministère obéit à une influence occulte ; c'est cette influence occulte qui soutient un ministre comme il n'y en a pas eu depuis un siècle, qui a établi au Palais-Bourbon un véritable ministère de la guerre qui ne donne d'avancement qu'aux officiers qui ont abaissé leur épée devant cette influence occulte. (Murmures à gauche.)

Le gouvernement est ailleurs qu'à la place où on croit le voir.

Le lendemain du jour où un orateur protestait à la tribune contre l'influence qu'on lui attribuait, il recevait des délégués de plusieurs corporations qui s'adressaient droit à lui au lieu d'aller aux ministres compétents.

Ces délégués allaient où ils croyaient qu'était la puissance.

M. de Gavardie reproche à M. Constans d'avoir laissé promener dans Paris le drapeau rouge à l'enterrement de Blanqui.

M. de Gavardie passe au contre-seing donné par le ministre à l'affichage d'un discours, ordonné par la Chambre des députés.

Il ne connaît rien de plus illégal.

La séance continue.

Nous lisons dans le *Télégraphe* :
« Le marché Heilbronner est résilié à l'amiable ; le remboursement des frais termine l'incident. »

Les contribuables vont payer les frais des sottises républicaines, mais cela ne termine point l'incident, car il reste des marchés

d'armes la preuve indéniable des périls que la politique républicaine fait courir au pays.

On rapporte que M. Gambetta est excessivement découragé par les attaques des journaux allemands contre lui, attaques reproduites avec empressement par la grande majorité des journaux français.

D'autre part, il voit avec dépit que la campagne des partisans de M. Grévy contre lui s'organise plus activement que jamais et dans un grand nombre de journaux ; et il s'irrite d'entendre dire tous les jours qu'il ne représente pas la majorité de la Chambre des députés, puisque 252 voix ne sont pas la moitié de 533.

M. Gambetta fait dire par ses amis qu'il prendra la parole une seule fois à la troisième lecture du projet Bardoux, et que, si le rétablissement du scrutin de liste n'est pas voté, il donnera sa démission de président de la Chambre (!!).

La *Vérité* compare la situation actuelle de M. Gambetta à celle de Napoléon III en 1869 ; il possède encore les apparences et même la réalité du pouvoir, mais son prestige est affaibli, et, pour lui rendre tout son lustre, il sera forcé de précipiter les événements.

Désireux de ne pas tomber, il est contraint de marcher vite, de courir. C'est lui qui a fourni des armes à la Grèce, et sans doute aussi de l'argent, — à nos dépens, cela va sans dire. Il sait bien que les Grecs ne sont pas de force à soutenir seuls le choc des Turcs ; mais il compte, et, cette fois, il ne doit guère se tromper, que l'étincelle allumée en Epire mettra le feu à la presque-toute des Balkans : Serbes, Rouméliotes, Albains, Roumains, Slaves, Bulgares, entreront en campagne, soit contre le Turc, soit les uns contre les autres.

L'Autriche, dont les intérêts les plus chers sont maintenant situés sur le bas Danube, se tiendra prête soit à défendre la Bosnie, nouvellement annexée, soit à profiter de

l'occasion pour étendre sa frontière jusqu'à l'Archipel.

Ainsi occupée à l'est, l'Autriche ne pourra, à l'ouest, secourir la Prusse ; elle éveillera la jalousie de la Russie et le moment sera propice pour la France de conclure l'alliance russe afin d'étreindre dans un étau formidable l'Allemagne, notre commune ennemie.

Une grande guerre destinée à remanier la carte européenne, telle est la conséquence logique de l'aventure grecque. L'Allemagne le sait, et ses journaux ne cessent de répéter : Nous sommes avertis, Gambetta c'est la guerre.

La France aussi est avertie, à elle d'aviser.

Nous croyons savoir que M. Gambetta a résolu de mettre fin à ses déjeuners électoraux, quoiqu'il n'ait pas épuisé les séries de députés qu'il se proposait d'inviter.

Par contre, on annonce que M. Grévy, qui est de plus en plus hostile au scrutin de liste, va inaugurer des déjeuners de députés à l'Elysée.

On se rappelle que M. de Baudry-d'Asson et autres firent la guerre à M. Gambetta, l'accusant d'habiter l'hôtel du Palais-Bourbon alors qu'il n'était plus président de la Chambre.

Afin d'éviter de nouvelles récriminations, M. Gambetta fait préparer rue de la Chaussée-d'Antin, dans l'immeuble de la *Republique française*, un appartement où il s'installera dès le lendemain de la dissolution de la Chambre, laquelle dissolution aura lieu plus tôt qu'on ne le croit.

Plusieurs journaux annoncent que M. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes, vient de rapporter la circulaire par laquelle il interdisait aux membres des corporations religieuses non autorisées de parler en chaire revêtus de leur costume.

La circulaire existait donc en dépit des dénégations des journaux officiels.

Si on la retire, c'est que le gouvernement s'est rendu compte du dégoût que ses actes de persécution inspirent aux honnêtes gens.

On annonce depuis deux jours, dans le monde officiel, que M. de Saint-Vallier va quitter l'ambassade de France à Berlin pour rentrer à Paris.

Ce qui donne une certaine créance à ce bruit, c'est que la retraite de M. Barthélemy Saint-Hilaire est de nouvelle mise en avant et que M. de Saint-Vallier deviendrait ministre des affaires étrangères.

L'influence toujours croissante de M. Gambetta dans les conseils du gouvernement aurait déterminé le choix de notre ambassadeur à Berlin pour diriger les affaires extérieures.

M. Jules Ferry s'est ému des pétitions qui lui sont adressées par des élèves de différents lycées pour lui demander que l'enseignement religieux soit rendu facultatif.

Nous apprenons que le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une circulaire aux recteurs de l'académie, pour faire interdire, à l'avenir, ce système de pétitionnement dans les lycées.

Nous avons annoncé hier la mort de M. Drouyn de Lhuys, ancien sénateur, ancien ministre.

Fils d'un ancien receveur général et possesseur d'une grande fortune, M. Drouyn de Lhuys se destina dès sa jeunesse à la diplomatie.

Il y débuta en 1830, comme attaché d'ambassade à Madrid.

En 1842, il fut nommé député de l'opposition par l'arrondissement de Melun, et, après avoir voté contre le cabinet dans l'affaire Pritchard, il fut mis en disponibilité.

En 1848, il soutint le parti de la réforme et signa même la mise en accusation du mi-

33
Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

La marquise se mit à rire. Xavier en fit autant et reprit :

— Vous ne savez pas, Madame, qui m'a ouvert les yeux ? Eh bien ! j'ai trouvé le rayon de lumière dans un affreux désespoir précurseur d'un repentir sincère.

— Quoi ! s'écria la marquise, il vous a tout appris ? Il m'a donc reconnue ?

— En regagnant sa demeure, portant déjà le glaive dans son cœur...

— Était-ce bien dans son cœur ?

— Enfin c'était en lui. Les mots fatals qui détruisaient ses espérances renfermaient des révélations. A force d'en chercher les motifs, il a senti se produire dans ses souvenirs des illuminations terribles. Avant le jour, je l'ai vu apparaître. Je m'étais enfin couché, j'avais à ma honte que je dormais encore quand il me réveilla en ouvrant ma porte brusquement. Il faisait peine à voir, le pauvre garçon ! je vous assure qu'il n'était plus

question de prétentions ni de puérilités. Il était pâle comme un suaire, il avait le regard sombre, il se laissait aller à la réalité d'une impression poignante. Eh bien ! ce coup, rude, il est vrai, lui faisait du bien. Il y avait déjà dans son attitude et dans son langage quelque chose de plus large, de plus simple, de plus viril. Je n'avais pas à lui demander ce qui le jetait dans cet état. Je m'écriai :

— C'est toi !

Il poussa du pied une chaise contre mon lit, s'assit et me dit :

— Xavier, est-il vrai que M^{lle} Vangaramenghen épouse ce M. Le Mahouët ?

Je lui répondis :

— Alphense, je t'affirme que de ce mariage tu as été averti sans doute avant moi. Quand, cette nuit, j'ai quitté le salon de M^{me} de Valbret, je regardais encore cette jeune fille comme destinée à être ta femme.

— Je te crois, me dit-il avec une sorte d'exaltation, je te crois, Xavier. Je te connais bien, va, j'ai confiance en toi. Sans la baronne, je ne t'aurais pas offensé hier.

Il faisait allusion à une folle erreur.

— Je n'y pense plus, lui dis-je. Vas-tu me repailler de cette sottise ?

Il secoua la tête et reprit :

— Ton cher ami t'a joué.

— Pas du tout, m'écriai-je. N'accuse pas Étienne, il a été au contraire d'une délicatesse admirable dans tout ceci. La main de M^{lle} Vangaramenghen ne lui a pas été accordée : elle lui a été offerte.

Je ne pense pas avoir commis une indiscretion en parlant ainsi, car personne ne peut supposer que Étienne ait songé...

— Vous avez bien fait, dit M^{me} de Valbret.

Xavier continua :

— A ces mots : « La main de M^{lle} Vangaramenghen lui a été offerte, » Alphense eut un mouvement de désespoir que je ne puis vous décrire. Il se serra les deux poings contre le front et il s'écria :

— Voilà, voilà la vérité. Je ne me trompe donc pas ! Cela me tue depuis cette nuit. La marquise de Valbret s'est vengée de moi. La vengeance est le plaisir des dieux : des grands aussi, sans doute.

— Madame, depuis la veille j'allais de surprise en surprise. Une de plus n'était pas à redouter. Cependant, je ne sais si aucune de celles qui s'étaient succédées auparavant me causa une pareille impression. M^{me} de Valbret se vengeait d'Alphense ! Vous m'avouerez qu'il en faudrait moins pour croire à un renversement universel.

— Je me demande franchement si j'ai bien entendu, dis-je à mon cousin. Ce que tu cries ainsi n'a aucun sens.

— Oh ! si, reprit-il, et encore je sais bien lequel.

— Alors, apprends-le moi, car je ne pourrai jamais le deviner.

L'étonnement et le dédain avec lequel je recevais son ouverture firent succéder un peu de calme à cette première explosion.

— A quoi bon ? dit-il en haussant les épaules. Tu me blâmeras, et cela ne changera rien à mon malheur.

— Il y a donc quelque chose que j'ignore ? lui dis-je. Tiens, Alphense, crois-moi. Laisse de côté les colères, les suppositions et tout le reste. Tu connais mon affection pour toi, le désir sincère que j'ai de te voir heureux, la franchise avec laquelle je t'ai toujours montré ma manière de voir, même quand elle différait de la tienne. Ne fais pas de réticences. Parle-moi à cœur ouvert. Dis-moi tout, et moi, de mon côté, je t'instruirai sur les personnes et sur les circonstances, autant du moins que j'en serai capable.

— Alors, il commença un récit... triste récit, Madame.

— Oui, répondit en souriant la marquise, je sais ce qu'il vous a raconté. Il vous a dit qu'il était désireux de gagner un but...

— Un concert.

— Peu importe. Et que, pour atteindre ce but, il s'était servi de moyens un peu vifs.

— Ah ! s'es-tu écrié, faut-il, mais faut-il que, le matin même, je ne me sois pas brisé une jambe !

nistère Guizot que M. Odilon Barrot déposa sur le bureau de la Chambre, pendant que l'émeute éclatait.

Il fit partie du premier ministère que forma le prince Louis-Napoléon après son élection à la présidence, et il reçut le portefeuille des affaires étrangères, qu'il devait reprendre plusieurs fois pendant l'Empire.

Nous le retrouvons en effet au même poste en 1852, et dès ce moment, servant avec activité la politique napoléonienne, il révéilla la question des Lieux-Saints et prépara la guerre de Crimée.

Il dut quitter son portefeuille en 1855, lors de l'échec des conférences de Vienne, où il avait espéré trouver une solution pacifique en nouant une alliance avec l'Autriche. Peu après, il donnait sa démission de sénateur, à la suite du message par lequel l'Empereur reprochait à cette Assemblée son inertie.

Il ne sortit de sa retraite volontaire qu'en 1862, pour reprendre son poste de ministre des affaires étrangères et modérer un peu en apparence les allures trop italiennes que M. Thouvenel avait imprimées à notre politique. Cela ne l'empêcha pas d'apposer sa signature en 1864 à la convention du 15 septembre.

Il était ministre lors de la fatale expédition du Mexique et dirigea toute notre diplomatie à cette époque.

Sa vie politique active s'est terminée en 1866. A cette époque, entrevoyant l'unité allemande, ce qui fait honneur à son patriotisme et à sa clairvoyance, il était partisan, avec le maréchal Randon, d'une intervention armée.

La politique de M. Lavalette et de M. Rouher l'emportant, il dut donner sa démission et fut remplacé par M. le marquis de Moustier.

Comme récompense de ses services, l'Empereur l'avait, peu de jours après, réintégré au Sénat.

Nous lisons dans une lettre de Constantine, publiée par le Temps, les détails suivants relatifs aux déprédations commises sur la frontière algérienne :

« Le commissaire envoyé sur les lieux par le gouvernement tunisien paraît bien mal armé pour se faire obéir de ces tribus, qui ne reconnaissent en fait aucune autorité. Il semble qu'il compte avant tout sur la présence du détachement français pour les amener à composition.

« De plus, un fait bien remarquable, c'est qu'il n'a pu obtenir, pour lui et pour son escorte, les subsides en vivres et en fourrages qu'il était en droit d'exiger en se présentant à ces tribus comme le délégué du souverain, et que toutes les tentatives qu'il a faites auprès des douars voisins pour assurer sa subsistance n'ont abouti qu'à un refus formel. De même, aucun des contingents de cavalerie qu'il avait annoncés ne s'est montré pour le soutenir.

« Ne sommes-nous pas fondés à craindre que l'autorité du bey, sur cette frontière, ne soit purement nominale, et que le bon vou-

loir qu'on nous témoigne ne soit suivi d'un certain effet sérieux? »

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU JOURNAL L'Echo Saumurois.

Mon cher Directeur,

Tout le monde sait qu'en France l'organisation financière offre aux gros capitaux des moyens nombreux de réaliser d'importants bénéfices. La petite épargne, au contraire, si elle ne veut pas sortir des placements de tout repos, en est réduite à demander soit à nos Rentes, soit à un petit nombre de valeurs à lots, un revenu qui ne dépasse guère 3 à 3 1/2 pour cent.

Un établissement de Crédit, un capital de 44 millions et demi de francs et qui a pour titre la Rente Mutuelle et son siège social 67, rue Saint-Lazare, à Paris, s'est préoccupé d'améliorer un semblable état de choses. Il a donc créé un type particulier d'obligations qui réunit deux avantages essentiels :

1° Un revenu rémunérateur ;
2° Une garantie permanente de plus-value sous la forme d'une prime croissante de remboursement.

Afin que ce placement soit accessible à toutes les économies, les titres ont été établis en coupures de 100 fr. Toute personne possédant cette somme bien modique peut donc commencer à se constituer un portefeuille en achetant une obligation de la Rente Mutuelle.

Le revenu est de 5 0/0 par an net de tout impôt, soit de 5 fr. par titre. Comme ce placement a été organisé surtout en vue d'une clientèle qui a besoin de toutes ses ressources pour ses dépenses domestiques, l'intérêt est payable par trimestres et par quart, comme les arrérages de nos rentes.

Quant à la prime de remboursement, elle est d'abord de 10 fr. Ainsi les titres qui sortiraient au tirage du mois de décembre 1884 seront remboursés à raison de 110 fr. chacun. Cette prime s'accroit d'une somme de 10 fr. par période de 5 ans. Elle s'élève jusqu'à 100 fr. A ce moment elle est égale au capital employé qui, dès lors, se trouve doublé.

Il résulte du tableau d'amortissement dressé par la Rente Mutuelle que sur les 400,000 obligations créées, il en sera remboursé 65,300 à raison de 200 fr. chacune.

Pour obtenir le titre, il suffit d'adresser les demandes au Président du Conseil d'Administration de la Rente Mutuelle.

Etranger.

Berlin, 3 mars.

La Gazette de l'Allemagne du Nord déclare inexacte les assertions des journaux relativement à la missive du comte de Hatzfeld.

« Les intérêts allemands en Orient, ajoute la Gazette de l'Allemagne du Nord, ont eu pour objectif essentiel le maintien de la paix, notamment parmi les puissances auxquelles n'incombe aucune mission spéciale.

« La politique allemande a engagé les puissances à joindre volontairement leurs efforts et à travailler de concert ; mais elle n'éprouve en aucune façon la tentation de viser à prendre un rôle dirigeant et, par le fait même, d'annuler une responsabilité qui pourrait lui attirer plus de mécontentement que de gratitude de la part des intéressés. Sans doute le comte Hatzfeld a des instructions précises, mais ces instructions n'ont pas un caractère assez étroit pour l'empêcher d'adhérer à telle autre proposition de nature à amener le maintien de la paix. »

Londres, 3 mars.

Le général Roberts est nommé commandant en chef des forces anglaises dans le Transvaal. Il a été décidé d'envoyer trois régiments d'infanterie, et on a résolu de proposer trois autres régiments qui partiraient de Malte et de Gibraltar.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 mars.

Le bilan de la Banque qui vient d'être publié fait ressortir une nouvelle augmentation de l'encaisse. Les transactions sont animées surtout sur les fonds étrangers. Notre 5 0/0 est à 119.85.

L'action du Crédit Foncier s'établit en hausse décisive au cours de 1,690. On se rapproche des plus hauts prix qui aient été cotés. Pendant que l'institution dégage son portefeuille de titres et aurait ainsi des disponibilités, les obligations et prêts prennent une extension qu'ils n'avaient jamais eu auparavant. Les obligations communales nouvelles progressent d'une manière très-pessante. Le Crédit Foncier Algérien est à 681.

Les actions de la Grande Imprimerie donnent lieu à des ordres d'achats très-nombreux à Paris et en Province. Les résultats de la souscription, tels qu'ils s'annoncent dès aujourd'hui, constituent un succès très-réel pour l'affaire d'abord, puis pour la Société Générale Française de Crédit qui centralise les demandes. On a calculé que les deux ateliers Debons et Cussat assurent aux actions un revenu minimum de 5 0/0. La souscription sera close après-demain, le 5.

Les obligations de la Rente Mutuelle sont vivement demandées. Ces titres divisés en coupures de 100 francs conviennent tout-à-fait à la petite épargne à laquelle ils assurent, avec un revenu certain de 5 0/0, la chance d'un remboursement par un double capital.

Les obligations de la Société des Eaux d'Hyères, émises à 287.50, représentent un placement à 5 1/4 pour cent. Les obligations similaires des compagnies de Lyon et de Paris ne donnent que 4 0/0 d'intérêt.

La Banque de Prêts à l'Industrie est demandée à 620. La Banque Nationale est fort bien tenue à 625 et 630, avec des achats. La Banque Européenne entièrement libérée coûte net 200 francs.

Suez, 1,732.50. Lyon, 1,617.50. Midi, 1,175 après 1,165.

Chronique militaire.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE.

L'avantage de 50 points qui devait être compté dès cette année aux candidats à l'École spéciale militaire en possession du diplôme de bachelier-ès-lettres (complet) et dont il est question en tête de la 2^e page de l'Instruction pour l'admission à ladite École en 1884, ne sera accordé qu'à partir de 1882. (Circulaire du ministre de la guerre du 24 février 1884.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHRONIQUE SAUMUROISE.

LES MOULINS À VENT DU COTEAU CHARRIER.
Le gâteau des Rois.— Un lever du soleil.
Impressions de Charles Nodier.

(Voir Echo du 17 février.)

Voici deux souvenirs assez piquants qui se rattachent aux moulins du coteau Charrier ; l'un tire son origine de l'Orient, comme les moulins eux-mêmes ; l'autre est tout littéraire et rappelle le nom d'un spirituel auteur, Charles Nodier. Nous les esquissons tous les deux.

Dans le nombre des moulins à vent, il s'en trouvait quelques-uns dont les meuniers n'étaient pas propriétaires ; certains les louaient à bail.

Le prix de ce bail était, le plus souvent, payable en nature, c'est-à-dire en farine ; le sac de la contenance d'un hectolitre servait de base à ce prix.

Les preneurs donnaient en outre au bailleur plusieurs litres de fleur pour les besoins culinaires ; puis, venant l'Épiphanie, ils devaient apporter à ce dernier un gâteau dont le poids et la circonférence étaient déterminés par le chiffre des kilog. de farine et de beurre entrant dans sa composition.

Ce gâteau des Rois, ainsi nommé par allusion à celui que les Mages offrirent au nouveau-né de Bethléem, était préparé par les soins de la ménagère du moulin qui n'oubliait pas d'y ajouter la fève légendaire.

La veille de l'Épiphanie, le meunier apportait au bailleur ce gâteau joyeux, doré et paré d'une primevère éclosée sous la neige.

Ce vieil usage disparaît avec les moulins, dans son originalité première ; si faiblement qu'il soit pratiqué encore, sa tradition est bonne à garder.

« Les cœurs simples, » a dit Chateaubriand dans son Génie du Christianisme, « ne se rappellent point sans attendrissement ces heures d'épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présents des Mages, etc. »

Passons au second souvenir ; il nous apprend que Charles Nodier a visité Saumur et admiré son beau site.

Il y a plus de deux fois vingt ans que ce spirituel touriste y fit son entrée. On y arrivait alors dans l'une de ces grandes diligences, à trois compartiments, établies par une puissante compagnie dite de Messageries royales.

Elles parcouraient la route de Paris à Saumur en 36 heures ; grand progrès déjà ! En 1799, le coche allant de Saumur à Paris faisait étape à Langeais, malgré la Moucherie de La Fontaine....

Cinq chevaux de poste traînaient ce majestueux véhicule, excités par les claquements du fouet d'un postillon dont celui de Longjumeau nous montre, de temps à autre, la livrée traditionnelle.

Les arches du pont Cessart résonnaient sous le trot cadencé de ces coursiers : « qu'on drupedante putrem sonitu », a dit un poète la-

— Oh ! le pauvre jeune homme ! Il est, je le vois, pour les remèdes violents. Mieux vaudrait pour lui, cependant, bien diriger une faculté vraiment remarquable, que de la perdre d'une si cruelle manière ! Quand il aura appris à pratiquer le respect pour les femmes, les vieillards et les pauvres, il pourra être agile en toute sécurité.

— A la fin de son récit, il a dit cette grande parole qui rachète bien des choses :

« — J'ai eu tort. »

— Tant mieux. Reconnaître son tort c'est être près de le réparer.

— Il ne cessait de répéter :

« — Ma faute, bien légère, ne méritait pas un châtiement semblable. J'ai été égoïste et mal élevé, selon la parole de cet homme qui me repousse tout à coup ; mais non de manière à perdre avec justice le bonheur de ma vie entière. »

— Et il me maudissait comme un être implacable, n'est-ce pas ? comme une femme étrange dans ses notions, haineuse dans ses répressions ?...

— Il ne vous connaît pas, reprit Xavier. Dans le premier moment, il a suivi la pente où ses suppositions l'entraînaient.

— Pauvre jeune homme ! combien il s'est trompé ! soupira la marquise.

— A qui le dites-vous, Madame ? Je sais ce que valent vos ressentiments. C'est pour vous avoir injurié que les vieux jardiniers, vos anciens voi-

sins, sont aujourd'hui bien logés et entourés de toutes sortes de soins...

— Qui vous a dit cela, Xavier ?

— Je le sais. Enfin, pour revenir à mon pauvre cousin, je tâchais vainement de lui faire entendre raison, quand il a terminé en disant :

« — Il a fallu que, là encore, ce Le Mahouët fût sur mon chemin !

« — Quel rapport Étienne peut-il avoir avec cette misérable histoire ? lui ai-je demandé.

« — Le reste de l'aveu a été fait très-sincèrement, je dois à Alphonse cette justice. Alors, j'ai tout compris. Hier, quand je m'étais rendu chez Étienne pour l'emmener près de vous, M^m de Lagareuc, qui n'était pas encore endormie, m'avait demandé si je ne connaissais pas, dans ce quartier, une femme singulièrement aimable, répondant au nom de M^m Geoffroy. Elle avait joint à cette demande quelques détails sur cette visiteuse d'un charme inexprimable, disait-elle. J'avais appris ainsi que, pendant plus de deux heures, M^m Geoffroy avait traité avec elle toutes sortes de questions. Elle avait été bien contente de me dire aussi quelle cause avait motivé la démarche de cette femme si distinguée. En achevant son récit, Alphonse rapprocha tout à coup devant mes yeux les diverses parties de cette étrange histoire ; l'ensemble devint alors parfaitement éclairé.

« — Tu m'expliques tout, mon ami, lui dis-je.

D'abord la malveillance pour Étienne.

« — J'avais peur qu'il ne te parlât de moi, murmura-t-il, et puis sa seule vue me mortifiait.

« — Cela te prouve la manière dont tu te jugeais toi-même, répondis-je ; car Étienne ne m'a pas dit de toi un seul mot. Tu m'expliquas aussi comment M^m de Valbret a moins encore rejeté son alliance pour sa petite amie, que recherché celle d'un jeune homme qu'elle avait pu connaître et apprécier.

— Vous êtes parfaitement dans le vrai, mon enfant, dit la marquise, vous avez touché le juste point de la question. Votre cousin a eu tort, et ce tort a reçu moins un châtiement que des conséquences. Pourtant il est certain que, s'il n'avait pas eu ce tort, Renée serait maintenant sa fiancée. D'abord, en agissant ainsi, il m'a donné de lui une assez pauvre idée. Il y a des actes qui, peu graves en eux-mêmes, sont néanmoins la révélation d'un caractère. Ni les délicatesses de la bonté, ni celles de l'éducation, ne pouvaient autoriser votre cousin à se conduire de la sorte. Il se montrait donc capable d'ignorer ces délicatesses ou de les écarter au besoin. Grave symptôme, Xavier, quand il s'agit du bonheur d'une femme ! Il faut savoir être prêt à faire des actes héroïques, si la vie, dans son cours, en amène les occasions : oui. Mais, ordinairement, ces occasions sont rares, tandis que, chaque jour, les nuances des caractères font le

bonheur ou le martyre de ceux qui ont à les apprécier. En outre, l'élégance exagérée, visiblement recherchée, de M. de Montpollin montre qu'il est loin d'être indifférent à l'opinion, même dans le sens le plus vain. Eh bien ! ce jeune homme qui met un soin si jaloux à paraître du meilleur monde, et qui, lorsqu'il se croit à l'abri de tout regard gênant, manque à une vulgaire convenance, inspire-t-il une grande confiance comme droitier, comme bonne foi ? Combien de jeunes filles acceptent de partager des existences dont elles n'aperçoivent que les dehors aimables ! Ensuite, dans le secret du foyer domestique, on dépouille peu à peu les artifices, on se révèle ce que l'on est, et, tandis que le monde continue à ne voir qu'un homme d'une courtoisie charmante, la femme sait comment, dans l'intérieur, son mari se repose de cette contrainte.

— Je voudrais bien vous contredire, Madame, répondit Xavier, et je suis obligé d'avouer que vous avez raison.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres. Traduction réservée.

fin pour rendre l'harmonie de cette cadence.

Inutile de décrire la personne de Charles Nodier : tous ceux qui ont lu un feuilleton, une revue, un journal, le connaissent. L'un des premiers collaborateurs du Musée des Familles, il y publia en 1834 « Une Corbeille de rognures, ou feuillets arrachés à un livre sans titre. »

Qui donc a oublié ces feuillets?... Séduit à l'aspect du coteau Charrier, à la fois riant et sévère, il rêva devant ces blocs qui enveloppent comme d'un voile (ou charrier) le faubourg de Fenet; puis, se redressant tout à coup, ses yeux virent les moulins à vent égarer de leurs ailes ce voile sombre. L'aurore le trouva gravissant la montée du Petit-Genève pour atteindre la colline qui domine le château.

Là, il demeura en extase : le soleil se dégageait de l'horizon et jetait des paillettes d'or sur la toile grise des moulins à vent.

Au retour de cette ascension matinale, il dit au docteur G..., son ami :

« Je n'ai vu que trois beaux spectacles dans ma vie : une tempête en pleine mer, une éruption du Vésuve, le soleil levant aperçu des hauteurs de votre coteau saumurois. »

Nous sommes heureux de consigner ici les impressions de Charles Nodier; nous les avons retrouvées dans une corbeille de chiffons de papier, au milieu des feuilles détachées d'un vieux manuscrit sans titre : nos annales en profiteront.

(A suivre.) PAUL RATOUIS.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

Il nous vient un écho du Palais-Bourbon, que nous voulons répéter pour l'édification et l'instruction des conservateurs de Maine-et-Loire.

A l'un des derniers dîners de propagande et d'embauchage donnés aux députés de la gauche par le maître de Trompette, un des convives, fort récalcitrant aux démonstrations de M. Gambetta, lui objectait que le scrutin de liste aurait ce résultat déplorable de faire table rase des candidats républicains dans plusieurs départements où les conservateurs sont encore les plus nombreux au total. « Voyez, par exemple, s'écria l'obstiné contradictoire, le département de Maine-et-Loire... » — « Le département de Maine-et-Loire ! répliqua le Maître; détrompez-vous; nous le tenons, nous en sommes sûrs. Oui, les conservateurs y sont les plus nombreux, mais ils ne s'entendent pas pour faire une liste, ils seront divisés, et nous ferons passer nos candidats, comme nous avons fait passer Maillé. »

Conservateurs, vous l'entendez : c'est sur vos divisions que compte M. Gambetta. Inutile de rien ajouter; la leçon est claire et saisissante. Scrutin de liste ou scrutin d'arrondissement, vous ne serez forts et victorieux que si vous demeurez unis, invinciblement unis.

Tournaise. — On écrit de Tournaise au Patriote qu'une cavalcade a eu lieu le mardi gras dans cette localité.

Un immense char, amené de Saumur, fort bien orné et trainé par quatre chevaux, portait les jeunes musiciens, richement costumés de la même façon, lesquels exécutaient, de temps en temps, des morceaux fort folles et fort gais.

Venaient ensuite le char de la République, très-bien représenté, et un grand char rempli d'enfants de tout âge, aux frais et variés costumes de différentes nations. Enfin, de nombreux cavaliers, bizarrement vêtus, représentant diverses professions, faisant caracolent leurs montures et escortant les chars.

Mais rien de plus drôle et de plus plaisant que ces ânes et ces mulets portant de bonnes gens du pays, bons vieux et bonnes vieilles, à la tournure grotesque et aux coiffures étranges, allant de compagnie à la foire ou au marché.

ANGERS.

Association artistique. — Au Concert populaire de dimanche prochain 6 mars, l'éminent pianiste, Louis Diemer, interprètera son 2^e Concerto, la Sérénade et l'Allegro Grieco de Mendelssohn, la 2^e Rhapsodie de Liszt, ainsi que divers autres morceaux de piano.

L'orchestre exécutera pour la première fois la partition écrite par M. Jules Bordier pour le Chatterton d'Alfred de Vigny.

TOURS.

Grand concours de pompes à incendie.

Nous rappelons aux intéressés que c'est le 19 juin prochain qu'il doit avoir lieu, à Tours, le Grand Concours national de pompes à incendie, offert par cette ville à toutes les Compagnies de sapeurs-pompiers de France, à l'occasion de son Concours régional et de son Exposition industrielle.

Il sera distribué aux vainqueurs : Neuf primes en argent; Trois couronnes de vermeil; Vingt-six médailles de vermeil; Et douze médailles d'argent.

Une médaille commémorative sera offerte à chaque Compagnie n'ayant pas obtenu de prix au Concours, ainsi qu'à chaque musicien ou fanfare qui accompagnera sa Compagnie.

Toutes les Compagnies de chemin de fer ont accordé une réduction de 50 0/0 sur le prix des places. Les pompes seront admises comme bagages sur la ligne d'Orléans, et avec une réduction de 50 0/0 sur toutes les autres lignes.

Le Carnaval à Nantes.

Le Carnaval, qui a disparu dans presque toutes les grandes villes, est encore fêté à Nantes le dimanche et le mardi gras.

Les fêtes de Carnaval ont été favorisées par une température sur laquelle personne ne comptait.

La journée de dimanche, en dépit d'un brouillard épais et froid, avait cependant fait surgir dans les rues les masques en grand nombre.

Les voitures de toutes formes et de toutes couleurs exécutaient la promenade annuelle sur le parcours indiqué, mais les beaux équipages étaient rares.

Le soir, vers cinq heures, la pluie s'est mise à tomber, obligeant les promeneurs à laisser le Carnaval pour aller se mettre à l'abri. Un peu plus tard, cependant, les masques ont reparu dans la rue Crébillon et sur la place Graslign, et la soirée a été fort animée.

Mardi, la journée a été très-belle. Le temps s'était mis au sec; une forte gelée avait fait disparaître la boue et le soleil se montrait radieux. Aussi, avant deux heures, les rues où devait passer le cortège burlesque étaient-elles déjà encombrées par la foule et la circulation y était-elle très-difficile; on avait toutes les peines du monde à se frayer un passage au milieu des flots pressés des promeneurs.

Les voitures étaient encore plus nombreuses que dimanche.

Malgré la défense faite, les oranges pleuvaient comme grêle de tous côtés, et plus d'un carreau de vitre a été brisé.

Mardi et dimanche, la foule se pressait autour du char organisé par les marins de Trentemoult. Des marins et des mousses recueillaient les offrandes dans la foule et aux fenêtres garnies de curieux. Tout le monde a participé à cette bonne œuvre; le plus pauvre a donné son obole pour les veuves et les orphelins. Nous avons tout lieu de croire que la quête a été fructueuse, et ce sera du moins une consolation de savoir qu'en ces jours de folie les malheureux n'ont pas été oubliés.

Ce char, trainé par six chevaux, représentait la tour de la Chaume que l'on remarque à gauche du port des Sablés. Cette tour, comme l'on sait, est surmontée d'un phare qui éclaire l'entrée du port et la plage sur laquelle sont venues s'échouer plusieurs chaloupes, dans la nuit funeste du 27 janvier.

Un autre char, pavoisé de nombreux drapeaux, portait un certain nombre de pompiers aux costumes les plus fantastiques; la musique jouait les Pompiers de Nanterre.

Parmi les masques, fort nombreux, on en distinguait plusieurs qui avaient le privilège d'égarer la foule : des nègres, des Chinois, des chats, des coqs, des chiens. Deux masques en habit noir se promenaient gravement avec une hure de sanglier sur la tête; plus loin, une escouade de personnages, également en habit, portaient, suspendu à un cordon, le célèbre instrument de M. Purgon, dont un autre spécimen suivait porté sur un affût de canon.

(Espérance du Peuple.)

Le mois de mars. — Voici, d'après Nick, la physionomie probable du mois de mars : Des bourrasques feront leur apparition,

le plus souvent sur les îles-Britanniques, aux époques des équinoxes et des lunestices, c'est-à-dire au début des périodes critiques; elles produiront des dépressions barométriques, avec ondées, grains, giboulées, neiges, orages ou coups de vent, qui se feront sentir plus ou moins sur la France.

Les conditions astronomiques changeant peu, le mois de mars présentera à peu près les mêmes caractères qu'en février, c'est-à-dire un peu variable, souvent couvert ou brumeux, mais relativement assez beau sur la zone méridionale. Temps plus agité et plus humide sur celles du Centre et du Nord. Gros temps, neige sur les points culminants; crues d'eau après. Quelques orages épars, vers les 4^e, 3, 5, 10, 15, 22, 25, 28, 31. Accalmies et éclaircies, avec gelées blanches intermittentes, principalement vers les 6, 9, 20, 22, 28.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE

Ch. MASSET, directeur.

LUNDI 7 mars 1881.

ABONNEMENT COURANT

UNE REPRÉSENTATION DE

JEAN BAUDRY

Pièce en 4 actes, de la Comédie-Française, par M. AUG. VACQUERIE.

M. Ch. MASSET jouera le rôle de Jean Baudry, M^{lle} M. LARGILLIÈRE celui d'André.

Faits divers.

Un incendie épouvantable, dit le Citoyen, de Marseille, a détruit la fabrique d'huile de M. Verminck, au boulevard de la Cordérie. La fabrique entière n'était, sur une longueur de 80 mètres et une largeur de 30, qu'un immense brasier alimenté par les tourteaux, les sacs d'arachides, les barriques d'huile.

Plusieurs maisons voisines ont été atteintes. On a à déplorer plusieurs accidents de personne.

Au premier rang des sauveteurs dévoués, on a remarqué les prêtres du clergé de la paroisse Saint-Victor et les Frères des Ecoles chrétiennes établis sur cette paroisse.

L'immeuble, le matériel et les marchandises sont assurés par dix-sept compagnies pour trois millions de francs.

Quand l'empereur du Brésil vint à Paris, il y a trois ans, il voulut voir Victor Hugo, et l'on demanda au poète s'il rendrait sa visite au souverain. Il répondit négativement. Cela n'empêcha pas Dom Pedro d'aller rue de Ghichy, 24, où demeurait alors le farouche démocrate.

Je suis empereur, lui dit-il, c'est vrai; mais je régne et ne gouverne pas. Si je croyais que la République fût pour les Brésiliens une meilleure garantie de progrès et de liberté, j'abdiquerais demain.

Savez-vous la réponse qui a été faite à ces avances gracieuses?... non. La voici :

— Je ne voudrais pas qu'il y eût beaucoup de princes comme vous.

— Pourquoi?

— Parce qu'on ne pourrait plus haïr les princes.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Emission d'Obligations Communales 4 0/0

En représentation des prêts qu'il consent aux villes, aux communes et aux départements, le Crédit Foncier de France délivre des OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 DE 100 FRANCS ET DE 500 FRANCS, au porteur ou nominatives.

Ces Obligations sont émises au pair, soit AU PRIX DE 100 FRANCS pour les obligations d'une valeur de 100 francs, soit AU PRIX DE 500 FRANCS pour les obligations d'une valeur de 500 francs. Elles sont remboursables aux mêmes prix, en 60 ans au plus tard, par voie de tirages au sort, qui auront lieu les 5 février et 5 août de chaque année.

Les intérêts sont payables : A Paris, AU CRÉDIT FONCIER, dans les départements, AUX TRÉSORIERS GÉNÉRAUX ET AUX RECEVTEURS PARTICULIERS, semestriellement les 1^{er} avril et 1^{er} octobre sur les titres de 500 francs et annuellement le 1^{er} avril sur les titres de 100 francs.

Les demandes sont reçues : A Paris, au Crédit Foncier de France, rue Neuvedes-Capucines, 19 ; DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878

Pour DETACHER

TOUTES LES ÉTOFFES

Demander

L'ESPRIT MINÉRAL

ZUCCANI

le seul ne laissant aucune odeur.

FLACON Paul MILLOT, Pr^o FLACON

1^{er} 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1^{er} 50

Se vend chez tous les Pharm^{aciens}, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

PHILOTESINE au GOUDRON, poudre soluble à 2 centimes le litre

Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons.

MARCHIER FRÈRES & Cie, à Privas (Ardèche)

Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53

— à Lyon, rue Thiers, 8

Prix : par Botte de poudre vin rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c.

Par la poste, 3 fr. 25

Plus d'ASTHME

SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco.

Écrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.



PLUS DE CHAUVES

Repousse certaine. — Arrêt immédiat des chutes

EXEMPLES ÉTONNANTS de Croissance de Cheveux

produits par la POMMADE QUINIQUE LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les lentilles, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4^{frs}; 6 pots, 24^{frs}. Prospectus gratis. Dép. gén., M^{rs} LECHAUX, Ph^{ar}-Ch^{em}, r. St-Catherine, 164, Bordeaux; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.

Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

SAUVEZ LES ENFANTS

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potassium et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revaléscière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, débilités par atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revaléscière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N^o 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revaléscière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N^o 85.410. — Rue du Tonnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1875. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revaléscière. Des lors l'enfant allait mieux, et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALEY.

Observations de M. Dédé, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revaléscière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revaléscière. Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépurative prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui en fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. » DEDÉ, professeur de chimie.

Cure N^o 99.625. — Avignon. La Revaléscière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur : chez COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 MARS 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84 40	75	Crédit Foncier colonial	635			C. gén. Transatlantique	565			Canal de Suez
3 % amortissable	85 65	80	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1700	30		1735	40		Société autrichienne	640
4 1/2 %	116 25	25	Obligations foncières 1877	361	50	25	OBLIGATIONS.				
5 %	110 40	10	Obligations communales 1879	461	1		Est	388			
Obligations du Trésor	511		Obligat. foncières 1879 3 %	468			Midi	380			
Obligations du Trésor nouvelles	513		Sac. de Crédit Ind. et comm.	770			Nord	392	25		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	287		Crédit mobilier	770			Orléans	389	75		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	507		Crédit Foncier d'Autriche	840			Ouest	388	75		
1865, 4 %	522		Paris-Lyon-Méditerranée	1610			Paris-Lyon-Méditerranée	388	25		
1869, 3 %	401		Est	785			Paris (Grande-Ceinture)	372			
1871, 3 %	395		Midi	1180			Paris-Bourbonnais	391			
1875, 4 %	518		Nord	1760			Canal de Suez	587	75		
1876, 4 %	517		Orléans	1420							
Banque de France	4065		Ouest	875							
Comptoir d'escompte	1080		Compagnie parisienne du Gaz	1637	50	7 50					

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 3 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir,	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 40 — — omnibus.	
9 — 31 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus.	
10 — 38 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 55 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GUERRET, notaire
Brain-sur-Allognes.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION,
Le dimanche 6 mars 1881, à la Mairie
de Brain-sur-Allognes.

Par le ministère de M^e GUERRET,
LES IMMEUBLES

Ci-après,

Dépendant de la succession de M^{lle}
Perrine Hersard, et appartenant au
bureau de bienfaisance de Brain-
sur-Allognes.

PREMIER LOT.

Une maison, au bourg de Brain,
composée d'une chambre à feu sur la
rue, cuisine à la suite, cellier dans
le tenant, au-dessus duquel se trouve
une chambre froide, grenier sur le
tout, couvert en ardoises; cour, jar-
din, buanderie et serre-bois au fond
de la cour, avec droit de passage sur
la propriété de M^{me} Delavenne; le
tout porté au plan cadastral sous por-
tion du numéro 1667, section A, pour
une contenance de 2 ares.

Sur la mise à prix de... 3,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

Une closierie, située en
Tavelière, commune de
Brain-sur-Allognes, com-
prenant bâtiments d'habi-
tation et d'exploitation,
cour, jardin, terres et
prés; le tout d'une conte-
nance d'environ 2 hec-
tares 98 ares.

Sur la mise à prix de... 11,000 fr.

TROISIÈME LOT.

Un hectare 45 ares de
pré, à prendre au nord,
dans un plus grand mor-
ceau, appelé le Pré-de-
la-Chénaie, situé au can-
ton de Bonneveau, com-
mune de Brain-sur-Allog-
nes, contenant en totalité
environ 2 hectares 90 ares.

Sur la mise à prix de... 6,800 fr.

QUATRIÈME LOT.

Un hectare 45 ares de
pré, formant le surplus,
au midi, du Pré-de-la-
Chénaie, commune de
Brain, ci-dessus désigné.

Sur la mise à prix de... 6,600 fr.

Total des mises à prix... 27,400 fr.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser à M^e GUERRET, dépositaire du cahier
des charges. (107)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire
à Saumur.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Sise au Chapeau, commune de Saint-
Lambert-des-levées.

Ayant: grand magasin, chambres
à coucher, cave voûtée, écurie, buan-
derie, cour et jardin.

La situation la rend propre à l'éta-
blissement d'un commerce, café ou
restaurant.

On céderait, au gré de l'acquéreur,
un fonds de rouenneries, épicerie,
mercerie, exploité par le proprié-
taire.

S'adresser au notaire. (94)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
JOLIE MAISON
FRAICHEMENT RESTAURÉE,
Située rue de la Grise, n^o 11.
S'adresser à M. GOUTARD père, place
Dupetit-Thouars, n^o 2. (121)

Etudes de M^e LE BLAYE et de M^e
LAUMONIER, notaires à Saumur.

**ADJUDICATION
PAR LICITATION,
D'IMMEUBLES**

Provenant de la succession de M. Her-
bault, ancien notaire,

Le dimanche 6 mars 1881,
à midi,

En l'étude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur,

Par le ministère dudit M^e LE BLAYE
et de M^e LAUMONIER, son collègue.

Ville et commune de Saumur.

1^{er} LOT.

Rue de la Petite-Bilange, n^o 17,
maison, cours et dépendances.

Mise à prix... 10,000 fr.

2^e LOT.

Rue de la Monnaie, n^o 6, maison
et cour.

Mise à prix... 2,000 fr.

3^e LOT.

Rue de la Monnaie, grand terrain,
joignant les deux lots ci-dessus.

Mise à prix... 2,000 fr.

4^e LOT.

Cinq ares cinquante centiares de
vigne, aux Maligrolles.

Mise à prix... 120 fr.

S'adresser auxdits notaires. (131)

Etude de M^e DELMAS, huissier
à Vihiers.

**VENTE
DE MEUBLES
BESTIAUX
ET MATÉRIEL DE CULTURE**

Le jeudi 10 mars 1881, à dix heures
précises du matin, et jours suivants,
s'il y a lieu, en la ferme du Gas-
guillon, commune de Cléré, exploitée
par les sieurs et demoiselle Chupin,
fermiers audit lieu,

Il sera, par le ministère de M^e Del-
mas, huissier à Vihiers, procédé à
la vente aux enchères publiques des
meubles, bestiaux, matériel de cul-
ture et instruments aratoires, appar-
tenant auxdits sieurs et demoiselle
Chupin, et consistant notamment en:
Meubles meublants, verrerie, po-
terie, ustensiles de ménage, chaises,
tables, pendules, armoires, coffres,
buffets, linge, lits complets et autres
objets.

- 4 bœufs de 7 ans.
- 4 bœufs de 2 ans.
- 1 vache grasse.
- 4 vaches laitières.
- 5 veaux de 1 an.
- 7 génisses de 1 an.
- 1 jument et ses harais.
- 1 poulie de 8 mois.
- 5 oies, 4 canards, 20 poules.
- 1 voiture à ressorts.
- 1 moulin à vanner.
- 1 moulin à passer la farine.
- 1 machine à battre.
- 4 charrettes à bœufs.
- 1 charrette à cheval.
- 1 bascule avec ses poids.
- Charrues et instruments aratoires
de toute nature.
- 30 kilogrammes de flasse.
- Bouteilles vides.
- Et une grande quantité d'autres
bons objets.

Au comptant, 3/0 en sus, sans
fraction. (153)

**A LOUER
PRÉSENTMENT,
APPARTEMENT
AVEC BEAU MAGASIN**
Rue du Marché-Noir, n^o 19.
S'adresser à M. RIVAUD. (149)

A VENDRE

UN JARDIN AVEC PAVILLON
GLOS DE MURS,
Situé à l'entrée du Pont-Fouchard.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI CHIEN A POIL RAS
Âgé de vingt mois.
S'adresser au bureau du journal.

M. HENRY LECOY, avoué à Saumur,
rue Dacier, n^o 28, demande im-
médiatement un petit clerc
sachant bien écrire. (150)

**On demande un jeune do-
mestique.**
S'adresser chez M. LAN, banquier,
successeur de M. Le Bras, rue Beau-
repaire. (87)

**FABRIQUE DE GRILLAGES
EN TOUS GENRES.**

ESNAULT

**56, Rue de la Visitation,
SAUMUR.**
Poulaillers, Faisanderies,
Volières, etc.
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Mme VALET

**Ancienne chemisière de la
MAISON MURAY,**
Rue de l'Ancienne-Messagerie, 42,
A SAUMUR.

Se charge de faire la CHEMISE à
façon, le raccommodage, chemises
de nuit, caleçons et gilets de flanelle
pour la clientèle bourgeoise et mili-
taire. (100)

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur,
Au premier.

Le Journal des Tirages Financiers
(11^e Année)
PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital: VINGT-CINQ MILLIONS de francs

*Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-
complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages.
Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assem-
blées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles
et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant
les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.*

L'ABONNÉ A DROIT:
**AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS**
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

A VENDRE
Un HARMONIUM TRANSPOSITEUR
pour salon et chapelle, de Christophe
et Etienne.
S'adresser au bureau du journal.

MÉDAILLE D'HONNEUR PARIS
Sirop Codéine Toiu Zed

Le SIROP de D^r ZED

est à base de Codéine et de Toiu. Il rem-
place la Pâte Zed et sert à couvrir les
tissanes et laitages des enfants ou, pur,
coullées à café. — Contre les Irritations
de la poitrine ou des bronches. Tous
infectés, Bronchites, Coqueluche,
Catarrhes, Insomnies, etc.
Paris, 29 et 19, rue Drouot
Et dans Pharmacies

Récompense Nationale
de 10,000 fr.

QUINA-LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Appétitif, Fortifiant, Fébrifuge,
recommandé contre
LES AFFECTIONS D'ESTOMAC,
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
SUITES DE GOUCHE, LANGUEUR,
FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAÎSSANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés,
Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé
franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et
de la Roë, Angers.

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON
PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.;
2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et
4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils,
négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (936)

MÉDECINE INTIME

*Guérison immédiate des Rétrécissements,
Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie,
Gravelle, etc.*

GUIDE MÉDICAL du Dr COORNE, avec lequel on peut se traiter seule-
ment, 43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (109)

FER BRAVAIS

Adopté dans les Hôpitaux (FER DIALYSE BRAVAIS) recommandé par les Médecins
Contre Anémie, Chlorose, Débilité, Épuisement, Pertes blanches, etc.
Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le meil-
leur de tous les toniques et le reconstituant par excellence; il se distingue par
la supériorité de sa préparation due à des appareils des plus perfectionnés; il
n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffe-
ment, ni fatigue de l'estomac; de plus il ne noircit jamais les dents.
Dépôts principaux à Paris: 49, R. LAFAVETTE et AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 30
On trouve également le Quinquina Bravais et les Eaux Minérales
Naturelles de l'Ardeche, Sources du Vernet, etc.

Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.
Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.